

Pouvoir d'emprunt

Le deuxième domaine de dépenses est le service de la dette publique. Même l'opposition n'a pas été assez déraisonnable pour nous demander de ne pas payer les intérêts sur la dette publique. Un gouvernement financièrement responsable ne peut faire une chose pareille.

Le troisième domaine est celui des paiements aux sociétés de la Couronne, qui constituent 6.9 p. 100 de l'augmentation des dépenses du gouvernement. La majorité de ces dépenses sont destinées à accroître le financement des programmes de la SCHL de façon à multiplier les projets de logement, à donner plus d'ampleur à ceux qui sont déjà en place, à créer des emplois et à stimuler la construction.

Une autre partie importante est consacrée au programme de canadienisation. Je ne sais pas trop où se situe l'opposition à cet égard, car tout dépend du député conservateur qui parle. Certains sont en faveur et d'autres non.

Autre domaine important, les paiements de transfert à VIA Rail. L'opposition nous a répété qu'elle s'opposait à ce qu'on réorganise les services de VIA Rail pour économiser de l'argent.

M. Blenkarn: On réduit de 20 p. 100 puis on augmente de 48.

M. Lang: De nouveau, dans ce domaine des sociétés de la Couronne, l'opposition aurait voulu que le gouvernement ne diminue pas ses dépenses. L'opposition ne parle de restrictions qu'en termes généraux, lorsque c'est facile, lorsque vous n'avez pas à toucher à un programme quelconque comme l'aide aux entreprises, l'aide à la création d'emplois, la santé, par exemple. L'opposition refuse d'entrer dans les détails.

Le quatrième grand chapitre, que je n'aborderai que rapidement parce que je ne dispose que de dix minutes, est celui des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation du gouvernement. Ce chapitre se répartit entre les dépenses militaires et dépenses non militaires, et correspond à 15.2 p. 100 de l'augmentation des dépenses publiques. Les conservateurs ne cachent pas leur désir de voir augmenter les dépenses militaires. L'opposition ne demande pas au gouvernement de réduire ces dépenses, qui représentent près de la moitié de l'augmentation de l'enveloppe des dépenses de fonctionnement et d'immobilisation.

Pour ce qui est du volet des dépenses non militaires, l'élément majeur est représenté par les salaires des fonctionnaires. Dans beaucoup de ses discours consacrés au projet de loi C-124 et aux mesures restreignant les augmentations à 6 et 5 p. 100 qui ont suivi, l'opposition a condamné le plafonnement des traitements des fonctionnaires à 6 et 5 p. 100. Donc l'opposition ne demande pas que nous réduisions sensiblement les dépenses gouvernementales à ce quatrième grand chapitre.

Je viens donc de passer très rapidement en revue les quatre grands chapitres de dépenses du gouvernement. Les transferts représentent 63.7 pour 100 de l'augmentation, la dette publique 14.2 p. 100, les versements aux sociétés de la Couronne 6.9 p. 100, les dépenses de fonctionnement et d'immobilisation 15.2 p. 100.

Il faut poser aux députés d'en face la question que beaucoup de Canadiens leur adressent, quand ils parlent de plafonner le déficit en période de récession, quand ils prétendent vouloir

plafonner les dépenses publiques: est-ce que les députés d'en face veulent jouer franc jeu avec les Canadiens, est-ce qu'ils veulent leur dire que pour cela il faut réduire les dépenses de santé, les dépenses d'éducation, l'aide aux chômeurs, la sécurité de la vieillesse et les dépenses militaires?

M. Blenkarn: Réduisez la pâtée qui est dans l'auge.

M. Lang: Pour cela il faudra réduire les grands programmes sociaux qui non seulement ont maintenu la qualité de la vie canadienne mais encore ont soutenu la demande des biens de consommation qui existe à l'heure actuelle, empêchant ainsi une aggravation de la récession dont nous sommes en train de sortir.

Je vois que vous me demandez de terminer, monsieur le Président. J'ai une dernière supplique à adresser à l'opposition. Quand elle prétend vouloir plafonner ou réduire le déficit, les dépenses publiques, pourquoi ne nous donne-t-elle pas du solide plutôt que des mots?

• (1600)

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur le Président, le dernier député libéral à prendre la parole au cours du présent débat a posé des questions à propos de réduction des dépenses gouvernementales. Si le gouvernement créait plutôt un climat économique propre à encourager la croissance de l'entreprise, cela créerait de vrais emplois qui résoudraient le problème du chômage. C'est aussi simple que cela.

M. Lang: Cessez de reprendre ces clichés. Présentez-nous des propositions.

M. Wenman: C'est une bonne chose qu'une période de questions suive chaque allocution. Je brûle d'entendre les questions.

M. Lang: Il n'y a pas de questions.

M. Wenman: C'est exact. Nous ne disposons plus de vingt minutes, mais bien de dix. Comme d'habitude, les députés disposent d'un temps réduit lorsqu'il s'agit d'aborder d'importantes questions, telle l'économie. Cela ne m'étonne pas.

M. Lang: Votre propre comité a approuvé la chose.

M. Wenman: Le gouvernement pense que pour relancer l'économie il lui faut créer de nouvelles richesses en empruntant et en haussant les impôts du mécanisme productif même que nous devrions inciter à créer des emplois. Sa politique consiste à emprunter encore et encore des milliards et des milliards de dollars année après année. Cela n'a rien de nouveau. C'est à cause de cette même politique que nous avons été saisis maintes et maintes fois de projets de loi semblables à celui-ci sans voir d'abord de budget ou le moindre indice de planification fiscale. Le gouvernement ne fait qu'emprunter sans cesse davantage.

Mes électeurs ne comprennent pas cette façon de faire. Lorsqu'ils empruntent tant de milliers de dollars à la banque, ils ne peuvent pas revenir à la charge et emprunter de nouveau. Le gérant de la banque à un moment donné leur dit qu'ils ne peuvent plus emprunter. C'est à ce moment-là qu'un bon emploi fait place à la faillite, à la saisie et au chômage. Dans ma circonscription, comme ailleurs, les Canadiens trouvent injuste que le gouvernement puisse continuer ainsi d'emprunter.